

Merci de bien vouloir insérer un X à côté du nom de votre employeur

Pour vous aider à remplir la fiche de poste, vous pouvez vous référer à [la page d'information de l'Intra](#).

## FICHE DE POSTE

<b>Intitulé du poste</b>	Policier Municipal - opérateur radio
Date de mise à jour de la fiche de poste	28/06/2023
N° de référence du poste	

<b>Pôle</b>	Solidarité, Citoyenneté, Culture		
<b>Direction</b>	Direction de la Police Municipale et du Domaine Public	<b>Missions</b>	<p>La Direction de la Police Municipale et du Domaine Public œuvre dans le champ des pouvoirs de police du maire sur deux champs distincts que sont la police municipale et l'occupation du domaine public.</p> <p>Les pouvoirs de police du maire mis en œuvre par la police municipale concernent pour l'essentiel la tranquillité publique et se concrétisent par la présence de policiers municipaux sur l'espace public et la gestion d'une fourrière automobile.</p> <p>L'occupation du domaine public est divisée en trois services : les droits de places (marchés de plein air, ambulants, halles...), l'occupation temporaire du domaine public (terrasses, manifestations) et le contrôle du stationnement (horodateurs, zones bleues...)</p>
		<b>Effectif</b>	160 agents
<b>Service</b>	Service de Police Municipale	<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Ilotage : assurer une surveillance générale dans le centre-ville et les quartiers</li> <li>. Fourrière automobile : procéder à l'enlèvement des véhicules stationnant en infraction sur le domaine public</li> <li>. Vidéo Protection : visionner les caméras</li> </ul>
		<b>Effectif</b>	115 agents

<b>Cadre statutaire</b>	Filière <i>2 filières possibles, si missions le permettent</i>	Catégorie	Cadre d'emploi	Niveau de classification du poste <i>(si besoin)</i>
	Police	C	Policier Municipal	

<b>Situation hiérarchique</b>	Fonction de son responsable hiérarchique direct (n+1)
	Responsable du centre opérationnel
	Nombre d'agents sous sa responsabilité
	-----
	Nombre d'agents encadrés directement par lui (n-1)
-----	

<b>Relations fonctionnelles internes et externes de l'agent</b>	Au sein de sa Direction
	Avec l'ensemble des agents de la Direction de la Police Municipale et du Domaine Public
	Au sein de la Ville, du CCAS et de Rennes Métropole
	Avec de nombreux services
	Avec les élus
	-----
	En externe
Avec les fonctionnaires de la police nationale, les usagers, les contrevenants, la population rennaise...	

<b>Attributions du poste</b> (finalité générale du poste)	
--	--

Mission 1	Participer au fonctionnement du service	90%
Activités	Tâches	
Accueillir le public	Accueillir les usagers (accueils physique et téléphonique) avec une obligation de réponse , de conseil et d'orientation	
	Renseigner les usagers, les contrevenants	
	Régulariser la situation administrative des contrevenants (carte grise)	
Accompagner sur un plan technique et administratif les agents qui exercent leurs fonctions sur la voie publique	Assurer une permanence radio pour l'ensemble des agents en exercice sur la voie publique (policiers municipaux et agents de surveillance de la voie publique) au poste du centre opérationnel, au poste de commandement délocalisé en cas de services particulier, ou au poste de commandement de la police nationale lors de manifestations revendicatives par exemple	
	Assurer la traduction en main courante, rapport, ou autres formes des incidents ou évènements	
	Contacter le poste de commandement de la police nationale à la demande des agents en exercice sur la voie publique (fichier des véhicules volés, permis de conduire...),articuler les liens avec les différents services de secours et de la collectivité	
	Centraliser l'information afin de pouvoir la transmettre, à tout moment, à l'autorité Hiérarchique, judiciaire ou administrative	
	Participer à l'action de surveillance via la vidéo protection	
	Participer aux contrôle des règles d'accès aux locaux du centre opérationnel et du poste en général	
Assurer un recensement général de l'activité	Participer à l'analyse statistique en lien avec l'activité générale des policiers municipaux et des agents de surveillance de la voie publique	
Mission de remplacement ou de suppléance		

Mission 2	Police de proximité et de tranquillité	10%
Activités	Tâches	
Surveillance générale des espaces publiques en centre-ville et sur les quartiers	Assurer une présence rassurante et dissuasive	
	Prendre contact avec les commerçants et autres structures institutionnelles	
	Assurer une présence rassurante et dissuasive sorties/entrées d'établissements scolaires	
	Entretenir une relation d'écoute et de confiance avec les habitants	
Participer à la régulation du cadre de vie	Repérer les dysfonctionnements sur l'espace public et les relayer vers les services concernés	
	Constater les infractions aux arrêtés municipaux et préfectoraux	
	Constater les infractions au stationnement	

	Sécuriser les manifestations sportives et culturelles
	Rédiger des rapports d'intervention, d'informations, de constatations...
	Participer aux actions de prévention dans les établissements scolaires
Opération nocturnes	Participer aux opérations de contrôles de l'alcoolisation sur l'espace public
	Collaborer aux opérations contrôle de titres en partenariat avec KEOLIS (transport urbains)
	Faire respecter la réglementation relative à l'occupation du domaine public (taxis, terrasses, etc...)

<b>Contraintes du poste</b> <i>Ex : exposition au bruit, déplacements fréquents, manutentions lourdes...</i>	Travail en intérieur (essentiellement) et exceptionnellement en extérieur
---	---

<b>Compétences liées au poste</b>	
Connaissances et savoir-faire souhaités	Rédiger un rapport et rendre compte
	Être titulaire du permis de conduire B
	Gérer des situations conflictuelles
	Techniques de communication
	Prérogatives du policier municipal dans l'exercice des missions qui lui sont confiées
	Travailler en équipe
Autres pré-requis pour exercer les missions <i>ex : diplôme, expériences...</i>	Être à l'écoute - calme
	Bon esprit de synthèse
	Être à l'aise avec l'outil informatique

<b>Environnement du poste</b>	
Horaires	Semaines de 4 jours Cycle de 6 semaines
Temps de travail	37 h30 par semaine en moyenne
Lieu de travail	Essentiellement au palais Saint Georges mais également dans le centre-ville et les quartiers dans le cadre des missions des policiers municipaux
Éléments de rémunération liés au poste <i>(NBI ...)</i>	Éléments du régime indemnitaire liés au cadre d'emploi (bruts) : - indemnité spécifique de fonction mensuelle égale à 20% du traitement de base, - des primes mensuelles : prime de janvier de 29.17 €, IAT mensuelle de 55.52 €, Indemnité de sujétion de 25.38€ - une allocation vacances annuelle de 962,16€. - prime nocturne 65 euros /nocturne travaillée dans le cycle de travail (5 nocturnes sur 6 semaines) - prime 15 euros / samedi travaillé inscrit dans le cycle de travail (3 samedis sur 6 semaines) - prime 100 euros / dimanche travaillé inscrit dans le cycle de travail (1 dimanche travaillé sur 6 semaines)
Conditions particulières d'exercice des missions <i>ex. poste itinérant, astreintes...</i>	Utilisation de véhicules (voiture, scooter, cyclo, vélo) Moyens de protection (gilet de protection, caméra piéton), armement catégories B6 (PIE), B8 (GAIL + 100ml), D2a (BPT, BPPL) et D2b (GAIL inf. ou égale 100ml)
Moyens matériels spécifiques	Véhicules : voiture, scooter, cyclo, vélo
Dotations vestimentaires	Port d'un uniforme réglementaire

<b>Fonction correspondant</b> <i>Les fiches de tâches sont disponibles sur l'Intra</i>	Approvisionnements - commande	
	Documentation	
	Restauration / PDA	
	Moyens de l'administration	

<i>Cocher les missions assurées</i>	Informatique	
	Coriolis	
	Propreté	
	Congés	
	Formation	

<b>Missions de sécurité au travail</b>	Assistant de prévention	
	Coordonnateur de site / responsable d'établissement	
	Chargé d'évacuation	
<i>Cocher les missions assurées</i>		

<b>Principaux interlocuteurs de l'agent</b>	Correspondant formation	Marion Leroy
	Correspondant congés	Carmen Kondé/Sarah Garnier
	Correspondant restauration / PDA	Carmen Kondé
	Correspondant de service (service paie situations administratives)	E. Farcy / J. Poinot
	Correspondant informatique	Anna Choukakidzé
	Assistant de prévention	
	Chargé(e) de ressources humaines	R. Guyomard-Belhomme

<b>Validation du chef de service</b>	Nom : Maurice LE SENECHAL – Responsable du service de Police Municipale Date : 23-05-2023
<b>Validation du chargé RH</b>	Nom : Réjane Guyomard-Belhomme Date :